

Pourquoi et comment mesurer le confort visuel ?

Nous passons la majorité de notre temps à l'intérieur des bâtiments, l'impact sur notre corps n'étant pas du tout intuitif. Aussi, dès que l'on prend conscience que le bâtiment interagit avec nous, il devient précieux de pouvoir mesurer ses effets sur notre bien-être et notre santé. Dans ce contexte, qu'en est-il du confort visuel, et, en pratique, sait-on le mesurer ? Éloïse Sok, spécialiste de l'architecture durable, de l'éclairage naturel et du confort chez Saint-Gobain SageGlass, apporte réponses.

On perçoit immédiatement si la température d'une pièce nous convient ou pas. Au contraire, pour le bruit, la qualité de l'air ou la lumière, ce n'est généralement pas instantané. Aussi, l'impact sur notre corps d'un niveau moyen de lumière (par rapport à un bon niveau de lumière) ne sera perçu que sur le long terme. Parce que la lumière n'était pas suffisante pour effectuer une tâche, notre vue aura baissé mais nous le saurons que 6 mois après. D'où l'intérêt de pouvoir mesurer le niveau de confort visuel.

TEMPÉRATURE, BRUIT, AIR... ET LUMIÈRE

On peut aujourd'hui s'équiper assez facilement d'équipements de mesure (luxmètres, luminance mètres, caméras HDR...). De plus, des guides et normes permettent de comprendre comment s'en servir. Il est vrai qu'il ne faut pas être novice en éclairage pour se lancer, en particulier pour la mesure d'éblouissement. Mais un bon bureau d'étude compétent en est capable en suivant les recommandations existantes. Par ailleurs, un exploitant bien formé ou bien accompagné serait également à même d'utiliser ces outils, à condition bien sûr de disposer du matériel nécessaire. Contrairement au confort acoustique et à la qualité d'air qui sont évalués de façon graduelle avec des échelles, le confort visuel est encore souvent considéré comme binaire : soit il y a de la lumière ; soit il n'y en a pas. Trop souvent on entend que « tant qu'il

y a une fenêtre, c'est qu'il y a de la lumière naturelle. Il n'est donc pas nécessaire de réaliser une vérification détaillée ». Malheureusement, on

ne se pose pas nécessairement la question de quel type de fenêtre ou de quelle taille, serait le plus approprié. Il existe bien des échelles de ce qu'est une mauvaise, une moyenne ou bonne luminosité ! De plus, les effets non-visuels de la lumière, encore trop peu connus du grand public, n'apparaissent que dans très peu de labels (seulement dans le label WELL), et pas du tout dans les normes.

Enfin, les investisseurs ou les propriétaires de bâtiments s'intéressent aux critères, valorisant le plus leur bâtiment, telles la température ou la qualité de l'air et quasiment pas au niveau de luminosité.

SENSIBILISER À LA MESURE DU CONFORT VISUEL

Le fait que les labels bâtiments se développent et intègrent des critères de confort visuel pousse une partie des acteurs du marché à vouloir les mesurer. Si la norme EN 17037, non obligatoire pour l'instant,

venait à être intégrée à la réglementation, au même titre, par exemple, que la réglementation thermique en France. Rappelons

que cette dernière intègre des exigences énergétiques et de confort thermique basées sur des normes européennes, cela favoriserait d'autant plus la standardisation de ce type de mesure.

Néanmoins, les évaluations demandées dans les labels ou dans la norme concernent pour l'instant essentiellement la quantité de lumière. Il n'y a pas encore de demande de vérification par la mesure des niveaux

d'éblouissement, ni des aspects plus qualitatifs comme l'accès de la vision vers l'extérieur.

De plus, il convient de sensibiliser davantage les acteurs du marché, et diffuser plus largement la connaissance et compréhension des critères de confort visuel et de ce qui est mesurable. Cela pourrait contribuer à faire avancer les mentalités. Des appareils de mesure plus petits, plus accessibles et moins chers pourraient aussi encourager la systématisation des mesures. ■

Les effets non-visuels de la lumière, encore trop peu connus du grand public, n'apparaissent que dans très peu de labels, seulement dans le WELL, et pas du tout dans les normes.



Un assistant connecté dédié

Aujourd'hui, apparaissent des entreprises proposant de nouveaux services de mesure des données environnementales d'un espace (acoustique, qualité de l'air intérieur, température et luminosité), dans le but d'accompagner les entreprises dans l'amélioration du confort de leurs espaces. Par exemple, Kandu, filiale de Saint-Gobain, propose de réaliser un diagnostic à partir d'un outil connecté de mesure

développé en partenariat avec Saint-Gobain Recherche. À l'issue de l'analyse des mesures et du ressenti des occupants, Kandu émet des recommandations de matériaux et solutions, puis accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de ces recommandations. Elle offre une approche globale, intuitive et pédagogique, et donc facile à appréhender par le grand public.